## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt et un mai deux mille quinze, à vingt heures, les conseillers communautaires se sont réunis pour la réunion du conseil communautaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Alain DARBON.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 12/05/2015

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS: Alain DARBON, Jean-Pierre ESTRADE, Bernard POUSSIN, Bernard DUMONT, Pierre LANGLADE, Alain FAUCHER, Josiane ROUCHUT, Franck LETOUX, Sylvette CHADELAUD, Jean-Louis BREGAINT, Roger CLEDAT, Sylvie AYMARD, Gérard BEAUBIER, Monique BLONDEL, Catherine CELESTIN, Jean-Claude DECOUT, Estelle DELMOND, Arlette DEMAR, Paul DUCHEZ, Camille DUDOGNON, Dominique GILLES, Alain GONZALES, Claudine LAFOREST, Michel LE BRAS, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Sébastien MOREAU, Michel PARVY, Christine RIFFAUD.

**EXCUSES**: Sylvie ALAMARGOT a donné pouvoir à Alain FAUCHER, Dominique MARQUET a donné pouvoir à Franck LETOUX, Jean-Pierre NEXON a donné pouvoir à Claudine LAFOREST.

**ABSENT: Xavier NOUHAUD** 

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2015-077: ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDES ET DE PROGRAMMATION DE L'AGGLOMERATION DE LIMOGES

Vu le Code Général des Impôts

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat, Vu l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2014 portant modification des statuts de la Communauté de communes de Noblat

CONSIDERANT les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation de l'Agglomération de Limoges, approuvés par arrêté préfectoral, dont l'article 5 portant sur la représentation de chaque Etablissement Public de Coopération Intercommunale au sein du Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation de l'Agglomération de Limoges.

Monsieur le Président expose qu'il est nécessaire d'élire 11 représentants titulaires et 11 représentants suppléants pour siéger au Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation de l'Agglomération de Limoges et propose les candidatures suivantes :

- ✓ Titulaires: Jean-Pierre ESTRADE, Franck LETOUX, Sylvette CHADELAUD, Jean-Louis BREGAINT, Roger CLEDAT, Jean-Pierre NEXON, Arlette DEMAR, Dominique MARQUET, Alexandre MAZIN, Alain DARBON, Alain GONZALES
- ✓ Suppléants: Paul BARGET, Michel GRANDE, Bernard ROUILHAC, Roger DESROCHES, Jean-Pierre GOY, Xavier NOUHAUD, Christelle PEROT, Michelle MONDIT, Philippe STEYAERT, Christine RIFFAUD, Claude REYGNAUD.

## Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote par 32 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Elit pour siéger au Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation de l'Agglomération de Limoges :

- ✓ Titulaires: Jean-Pierre ESTRADE, Franck LETOUX, Sylvette CHADELAUD, Jean-Louis BREGAINT, Roger CLEDAT, Jean-Pierre NEXON, Arlette DEMAR, Dominique MARQUET, Alexandre MAZIN, Alain DARBON, Alain GONZALES
- ✓ Suppléants: Paul BARGET, Michel GRANDE, Bernard ROUILHAC, Roger DESROCHES, Jean-Pierre GOY, Xavier NOUHAUD, Christelle PEROT, Michelle MONDIT, Philippe STEYAERT, Christine RIFFAUD, Claude REYGNAUD.

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2014-079

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

ELECTIONS DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDES ET DE PROGRAMMATION DE L'AGGLOMERATION DE LIMOGES

Date de transmission de l'acte :

04/06/2015

Date de réception de l'accusé de

04/06/2015

réception :

Numéro de l'acte :

2015-077 (voir l'acte associé)

ldentifiant unique de l'acte :

087-248719361-20150521-2015-077-DE

Date de décision :

21/05/2015

Acte transmis par :

Alain DARBON

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

5. Institutions et vie politique

5.3. Designation de representants

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture Le: 04.06.15 Publié ou notifié Le: 22.05.15

Le Président

SAINT LEONAR HAUTE 4

Alain DARBON

